EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ANRU ET DU CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE POUR LES OPERATIONS 2008

Dans le cadre de la convention pluriannuelle pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine de l'agglomération clermontoise signée en mai 2006, un certain nombre d'opérations en maîtrise d'ouvrage Ville doit faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'ANRU et du Conseil Régional d'Auvergne au titre de l'exercice 2008.

Ces demandes de subventions concernent les projets suivants (voir tableau ci-joint) :

- rue des Hauts de Chanturgue – axe structurant,
- mail piéton Neyrat/Gomel,
- maillage rue de Neyrat/rue de Gomel,

sur le quartier de Croix de Neyrat.

- Réhabilitation de l'espace public de l'immeuble le « U » rue de l'Aiguillade (en lien avec l'opération de démolition d'une branche du « U »),
- restructuration des abords du parc de la Gauthière,

sur le quartier de la Gauthière.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- de donner votre accord sur ces projets,
- d'approuver les plans de financement correspondants,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, en temps utiles, auprès de l'ANRU et du Conseil Régional d'Auvergne, les subventions prévues dans la convention générale.

Annexe

DOSSIER ANRU

Désignation de l'opération	**Coût prévisionnel en € HT**	**Subventions demandées à l'ANRU en €**	**Subventions demandées au Conseil Régional d'Auvergne en €**	**Part restant à la charge de la Ville en € HT**
e des Hauts de Chanturgue xe structurant	627 090	156 773 soit 25 %		470 317 soit 75 %
il piéton Neyrat/Gomel	250 836	62 709 soit 25 %	75 251 soit 30 %	112 876 soit 45 %
illage rue de Neyrat- rue Gomel	250 836	62 709 soir 25 %		188 127 soit 75 %
nabilitation de l'Espace blic de l'immeuble le J » (en lien avec la molition du « U »)	167 224	167 224 soit 100 %		
structuration des abords Parc de la Gauthière	2 926 421	731 605 soit 25 %	585 284 soit 20%	1 609 532 soit 55 %

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 octobre 2008

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Dominique ADENOT